

LICENCE GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

TYPE DE DIPLÔME

Licence (LMD)

NIVEAU D'ÉTUDE VISÉ : BAC +3

ACCESSIBLE EN :

Formation initiale

Formation continue

VAE

DOMAINE D'ÉTUDE : Aménagement, Environnement, Géographie

Domaine :

Objectifs

Cette Licence est une formation générale qui permet d'analyser la construction des espaces et des territoires par les sociétés ainsi que leurs évolutions, grâce à l'acquisition de connaissances de base dans les domaines de l'aménagement des territoires urbains et ruraux et de l'environnement, par l'apprentissage de méthodes et d'outils spécifiques (cartographie, enquête sociale, diagnostics territoriaux et environnementaux...) et par une pratique du terrain.

Les étudiants acquièrent une culture spécialisée dans différents domaines de la discipline comme la géographie physique et environnementale, la géopolitique, les études démographiques, les politiques publiques d'aménagement des territoires...

Les études en géographie permettent aussi de maîtriser les méthodes nécessaires à l'analyse des enjeux liés aux transformations des sociétés rurales et urbaines, aux mutations des systèmes productifs, aux changements environnementaux et à la gestion durable des milieux naturels et des ressources, ou encore aux nouveaux modes de gouvernance des territoires.

Des savoir-faire en informatique appliquée à la cartographie et en statistique (géomatique) sont aussi progressivement développés tout au long de la licence (SIG, photo-interprétation, cartographie numérique...).

Les atouts

- Une discipline qui permet de comprendre et de mettre en perspective les évolutions et les mutations sociales, économiques, environnementales, géopolitiques à toutes les échelles spatiales, du territoire local au monde.
- Des apprentissages en prise directe avec le terrain dès la 1^e année.
- Une discipline dont les compétences sont mobilisées dans de nombreux métiers de l'aménagement du territoire, du développement local, de l'urbanisme, de la gestion environnementale, de l'enseignement et de la formation.

ÉTABLISSEMENT

LIEU D'ENSEIGNEMENT

Toulouse

CONTACT

Renseignements

**Département Géographie,
Aménagement et Environnement :**
05 61 50 49 06

Contact formation continue

[Contacts](#)

Savoir-faire et compétences

- Connaissances disciplinaires en lien avec la recherche, permettant de comprendre, à toutes les échelles spatiales et dans une vision globale et intégrée des connaissances académiques, le fonctionnement et les dynamiques des systèmes sociaux (acteurs, institutions et politiques de l'aménagement et du développement des territoires) et des systèmes écologiques (hydrologie, biogéographie, climatologie...) et, surtout, de comprendre leurs interactions en termes de dynamiques territoriales, spatiales et environnementales
- Manier des méthodes et outils techniques nécessaires pour formaliser le discours géographique, qu'il s'agisse de transmettre un savoir sous diverses formes (écrite, orale, numérique...), ou d'argumenter des choix en matière d'aménagement des espaces urbains et ruraux, de développement des territoires et de gestion de l'environnement et des ressources. L'accent a notamment été mis en matière de traitement de l'Information Géographique Numérique et de production cartographique.
- Appliquer les méthodes qualitatives relevant de l'analyse géographique telles l'étude sur le terrain (observations, relevés, diagnostics...), les enquêtes auprès de différents acteurs (méthodes d'entretien, questionnaires...), la conduite de projets en groupes (diagnostics de territoire, diagnostics environnementaux et paysagers, projets d'aménagement...).

Condition d'accès

Formation(s) requise(s)

- **Accès en Licence (1re année)**

Les candidats de l'Académie de Toulouse titulaires du baccalauréat ou du **DAEU** ont accès de plein droit.

- **Accès en Licence (2e année)**

Étudiants de l'Université Toulouse - Jean Jaurès :

Les étudiants ayant validé au moins un semestre de la première année sont autorisés à s'inscrire en 2e année du parcours correspondant de Licence.

Étudiants d'une autre Université :

Les étudiants ayant validé au moins un semestre de la première année dans les mêmes parcours et mention sont invités, préalablement à l'inscription, à faire reconnaître leur(s) semestre(s) validé(s) par la procédure de **validation des semestres acquis hors UT2J**.

- **Accès en Licence (3e année)**

Étudiants de l'Université Toulouse - Jean Jaurès :

Les étudiants ayant validé au moins trois semestres des deux premières années de la licence sont autorisés à s'inscrire en 3e année du parcours correspondant de licence.

Étudiants d'une autre Université :

Les étudiants ayant validé au moins trois semestres des deux premières années de la licence dans les mêmes parcours et mention dans une autre université sont invités, préalablement à l'inscription, à faire reconnaître leur(s) semestre(s) validé(s) par la procédure de **validation des semestres acquis hors UT2J**.

À défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis (Art R613-32 à R613-50 du Code de l'Éducation) :

- au titre de la Validation des Études Supérieures (VES)
- au titre de la Validation des Acquis (VA)
- au titre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Inscription

S'inscrire

Poursuite d'études

Deux Licences professionnelles

- **Entreprises et Développement Local (EDL)**
- **Gestion et Animation des Espaces Montagnards et Pastoraux (GAEMP)**

Une L3 pré-professionnalisante

- **Action locale et Projets de TERRitoires (APTER)**

Masters de Géographie

- Mention Géographie, Aménagement, Environnement et développement

- **Master Géographie des Changements Environnementaux et Paysagers (GEP)**

Co-diplôme avec l'Université de Grenade (Espagne) - Laboratoire GEODE

- Mention Sciences Géomatiques
- Master **Sciences Géomatiques pour l'environnement et l'aménagement SIGMA** (Master 2 seulement)

Co-habilitation INP/ENSAT - Adossement au laboratoire GEODE

- Mention Gestion des Territoires et Développement Local (sur le site de Foix)
- **Master Territoires Ruraux - Ingénierie du développement**
- **Master Territoires Ruraux - Recherche et développement**

Co-accréditation ENFA/ENSAT/INP - Laboratoire LISST- Dynamiques Rurales

- Mention Urbanisme et aménagement
- **Master Aménagement et Projets de Territoires (APTER)**
- **Master Villes, Habitat et Transition Écologique (VIHATE)**
- **Master Transports Mobilités (TRANSMOB)**

Adossement aux laboratoires LISST-CIEU et GEODE

Master MEEF (ESPE)

- **Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation :**
- 1er degré (Professeur des Écoles),
- 2nd degré (CAPES « Histoire et Géographie »)

Poursuite d'études hors UT2

- Pour les poursuites d'études dans d'autres établissements, vous pouvez vous renseigner auprès du **SCUIO-IP, Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle**

Perspectives professionnelles

La licence de Géographie et aménagement permet d'accéder à trois types de domaines d'activités et de champs professionnels :

- **Métiers de l'aménagement et du développement des territoires tant dans le domaine de l'urbanisme que de l'environnement ou des espaces ruraux :**

chef de projet développement territorial, animateur territorial, chargé d'étude/chargé de mission (en urbanisme, aménagement, environnement), agent de développement local...

Ces métiers s'exercent au sein des collectivités territoriales et des territoires de projet (Conseils généraux et régionaux, intercommunalités, PNR, Pays...), des services déconcentrés de l'Etat (DDT, Préfectures...), des établissements publics (ONF, Parcs...), des établissements consulaires (CCI, Chambres d'Agriculture, Chambres des Métiers...), des structures privées (bureaux d'étude, associations, entreprises...).

L'accès aux concours administratifs permet d'intégrer la fonction publique territoriale ou d'Etat.

- **Métiers liés à la cartographie et au traitement numérique de l'information géographique :**

cartographe, technicien SIG-webmapping, géomaticien... Ces métiers s'exercent dans tous types de structures publiques ou privées dont les activités se déclinent sur des territoires plus ou moins vastes.

- **Celui des métiers de l'enseignement et de la recherche :**

la licence de géographie, au travers de ses différents parcours, prépare les étudiants tant à passer les concours de l'enseignement (professorat des écoles, Capes, Agrégation...), qu'à poursuivre ultérieurement en direction des métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche via des masters relevant des domaines de l'aménagement et du développement des territoires, de la gestion de l'environnement et des risques ou de la géomatique : professeur des écoles, professeur de collège ou de lycée, conseiller d'éducation, enseignant-chercheur, chercheur CNRS, ingénieur de recherche...